

École élémentaire

Place du 11 novembre

25220 NOVILLARS

Téléphone : 03.81.57.01.93

Numéro administratif de l'école : 025 11646D

Procès-verbal du Conseil d'Ecole du 3e trimestre Mardi 19 juin, 17h30-19h

Conseil d'école réuni en date du mardi 19 juin de 17h30 à 19h30 sous la présidence de Mme PARRA LOPEZ Sandra, directrice de l'école. Mme Dumanchin Sylvie étant secrétaire de séance.

Présents :

Mesdames et messieurs les représentants des parents d'élèves, Mme CORROTTE, M. MARCHISET, Mme BUREAU, Mme POURCHET, M VERMILLARD

Mesdames les enseignantes, Mme GUERRIN, Mme DUMANCHIN, Mme BUCHER, Mme CAPPELLI

Madame la conseillère aux affaires scolaires, M. LOUIS

Madame la DDEN, Mme GUILLEMIN

Excusés :

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Monsieur le psychologue scolaire, M. MAIN

Madame la maîtresse E, Mme REHN

Mesdames et Messieurs les représentants de parents d'élèves : Mme BAUBICHET, M BAUBICHET

*Approbation du procès-verbal du conseil d'école n°2 du 1^{er} mars 2018

Ordre du Jour

1/Préparation de la rentrée 2018

A la rentrée prochaine, l'école maternelle et l'école élémentaire fusionnent pour former une école primaire. A compter de la rentrée scolaire 2018, l'école primaire comptera 7 postes d'enseignants, un seul fonctionnement d'école et une seule direction d'école assurée par Mme PARRA-LOPEZ.

Il faut savoir que la commune de Novillars est inscrite en politique de la ville et cela a un impact sur la vie de l'école. En effet, depuis cette année, Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale prend en compte cette donnée en différenciant les seuils des effectifs de classe.

Effectifs

-Actuellement **90 élèves** dans l'école

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
19	13	17	27	14

-A la rentrée prochaine (sous réserve d'éventuelles inscriptions, radiations d'ici la rentrée) :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2 ou 3	17	18	23	21	21	13	17	26

Effectif total : **156 élèves sans les TPS**

Attention ces chiffres sont à prendre avec précaution car de nombreuses arrivées peuvent se produire durant l'été et lors de la rentrée.

Equipe éducative

L'année prochaine, les mêmes enseignants restent dans l'école : Mme CAPPELLI, Mme BUCHER, Mme DUMANCHIN, Mme PARRA LOPEZ ainsi que Mme PETOLAS, M THEVENET et Mme COLARD.

Mme PARRA LOPEZ travaillera à temps plein et sera déchargée pour la direction une journée par semaine par un enseignant prochainement nommé.

Mme GUERRIN quitte l'école pour un poste à l'école Fourier à Besançon.

L'ensemble des enseignants travailleront à temps plein.

2/Sécurité

Exercice incendie :

Le troisième exercice incendie s'est déroulé le 13 juin à 9h05. L'ensemble des personnels (élèves et enseignants) a été évacué en **2min31** (avec l'appel) dans le calme (1min34 sans l'appel). Ce temps est conforme aux durées observées habituellement lors du troisième trimestre.

Exercice PPMS : Un exercice est programmé en commun avec l'usine de Roche lez Beauré.

Fermeture de l'enceinte scolaire : Actuellement les portes d'entrée des écoles sont fermées. En revanche, le périmètre scolaire n'est pas clos. Les portails sont ouverts et même si ceux-ci étaient fermés, l'accès par la passerelle destinée aux personnes à mobilité réduite est toujours possible.

Une demande de portail permettant de fermer l'entrée principale et qui se situerait en amont de l'école est demandée. L'accès à l'école se réaliserait par visiophone et desservirait l'école élémentaire, l'école maternelle et l'habitation, ceci afin d'assurer la sécurité de tous.

En l'attente, nous souhaiterions disposer des clés des portails menant au city stade (actuellement portail sans serrure) et du portail menant derrière la cantine et idéalement l'homogénéisation des clés afin que cela soit plus pratique. Cette demande est en cours par les services techniques de la mairie.

Le portail menant au city stade pourrait être condamné. Les élèves passeraient par la cour.

Plan vigipirate : Nous devons déclarer en préfecture toutes manifestations ou sorties extérieures des élèves 1 mois avant la date de la manifestation.

3/Bilan et suivi des projets pédagogiques

- **Projet d'école**

Le projet d'école avait été adopté par le conseil d'école du 1^{er} mars 2018. Madame l'Inspectrice a fait un retour favorable. Il est donc adopté pour les années 2018 à 2021.

Pour rappel :

Axe 1 : Assurer un parcours de réussite à chaque élève

→ Améliorer le bien-être à l'école et le bien-vivre ensemble

→ Favoriser le respect de chacun

Actions possibles : Formation des enseignants et des élèves à la gestion autonome des conflits, travail sur les émotions, la coopération et l'entraide, ateliers philos et conseils de coopération, valorisation des locaux, favoriser l'appartenance à l'école

Axe 2 : Interroger les pratiques professionnelles en vue d'améliorer la réussite scolaire

→ Assurer une progression des apprentissages tout au long des cycles et au sein de l'école

Actions possibles : progressions et programmations propres à l'école, mise en commun des pratiques (cahier anglais, leçons, ...)

Axe 3 : Construire les conditions d'une prise en charge éducative cohérente.

→ Assurer le suivi éducatif de chaque élève

Actions possibles : dossier unique de l'élève dans le bureau de la directrice, réunion de passage de classe, rédaction collective des PPRE, ...

- **Liaison école-collège**

Différentes réunions se sont déroulées avec le collège notamment sur le sujet des devoirs et de la liaison délicate CM2-6°.

- **Vie de l'école**

Nous tenons à remercier tant la mairie de Novillars que l'association de parents d'élèves pour leur aide précieuse dans le financement de toutes ces sorties si importantes dans la vie de l'école et pour chaque élève. Sans leur aide, ces sorties seraient impossibles.

***Projets en lien avec la lecture**

-**Battle de lecture** : la classe de CM1-CM2 a participé à la battle de lecture avec Monsieur JODON. Cette manifestation en lien avec le salon du livre de Palente permet aux élèves d'élire leur livre préféré sur le thème du salon (en l'occurrence cette année les super héros) et de travailler de la façon de leur choix sur ces livres afin de donner envie aux autres classes de les lire. Dans notre classe, l'illustrateur Dawid a été salué et il est venu rencontrer les élèves le vendredi 18 mai. Les élèves ont été marqués par son illustration en direct.

L'après-midi, la classe s'est rendue ensuite à Chalezeule présenter son spectacle (travail à partir des livres) et les enfants ont remporté la première place. Nous avons assisté à différents spectacles sur place offerts par les organisateurs de la battle de lecture.

-**Participation au livre élu** de la classe de CP+ CE2-CM1.

***Projets en lien avec les Sciences :**

-La **fabrik'à sciences** pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 le 13 mars. (Exposition sur la géographie et visite de l'observatoire)

-Visite de la **papeterie** de Novillars pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2

***Projets en lien avec l'EPS :**

-Interventions de **judo** dans le cadre de sa convention de Monsieur BOUCARD Robin dans les 4 classes d'élémentaire

-**Judo Tour** le mardi 6 juin

-Tournoi de **football** : cycle 2 le lundi 11 juin et annulation le mardi 12 juin pour le cycle 3 (décision de l'organisateur)

-Initiation **volley** : les lundi 25 juin (Mme PARRA LOPEZ) et mardi 26 juin (DUMANCHIN)

***Projets en lien avec les Arts :**

-**Musée des maisons comtoises** pour les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 le mardi 29 mai. L'association des P'tits Zécoliers a subventionné une partie de cette sortie. Merci à eux.

-**Citadelle chante** le 21 juin. La chorale se déroule à 10h (nous n'avons pas choisi l'horaire) donc départ de l'école à 8h30 pour un retour à l'école à 15h.

***CLASSE DECOUVERTE (natation et environnement)**

La classe découverte s'est déroulée du lundi 28 mai au vendredi 1^{er} juin. Tout s'est très bien déroulé.

Nous tenons à remercier les parents accompagnateurs pour leur investissement et leur bonne humeur durant cette semaine : Mme Baubichet, M Bureau et M Vermillard.

Les élèves ont profité de 8 séances de natation et chacun a progressé à sa mesure.

Des animations nature ont été réalisées (*découverte de la forêt, de la Tourbière pieds nus, visite du GAEC, de la fromagerie, ...*) et chacun a pu progresser dans son autonomie.

Tout s'est bien déroulé, quelques pleurs, quelques aléas de la vie en collectivité mais les enfants ont largement profité de Mouthe et de ses bienfaits.

*Aspect financier pour 42 élèves partants (seules deux élèves sont restées à l'école et ont été scolarisées dans les autres classes)

Mouthe séjour	11 387 €
---------------	----------

Animateur de Vie Quotidienne	1 200 €
Bus	600 €
	13 187€

->Subvention de la mairie d'un tiers du prix du séjour

->Subvention de l'association des P'tits Zécoliers : 65€ ou 70€ selon si la famille est adhérente ou non

->Aide de la JPA aux familles de l'école avec un quotient familial inférieur à 900 : au total 910 € d'aide perçue

->Participation des familles à hauteur de 123€ ou 128€ (en fonction de l'aide de l'association)

Des subventions pourraient être versées à l'école, les dossiers sont en cours.

Il reste à la charge de l'école l'excédent et les impayés pour quelques enfants.

***Année 2018-2019 :**

→ Jedi 13 septembre : concert illustré de l'Histoire du Soldat (jeudi 13 sept.) dans le cadre du 71e Festival international de musique de Besançon Franche-Comté pour les classes de Mme Bucher, Mme Dumanchin et Mme Parra Lopez

→ A la même date : Un auteur de littérature de jeunesse : Hubert Ben Kemoun se rendra dans la classe de Mme BUCHER le jeudi 13 septembre à 14h30 dans le cadre du salon du livre « Livres dans la Boucle »

→ Projet abeille : Mme Guillemain en partenariat avec l'école installera des ruches à proximité de l'école afin que les élèves découvrent les abeilles.

→ Résidence d'artistes : nous avons l'opportunité d'accueillir 2 artistes au sein de l'école primaire. Il s'agit de Gwilherm Courbet et Audrey Devaud, tous deux artistes sculpteurs, graveurs qui composent l'association les 2 portes. Ils interviendront à hauteur de 60h dans l'école primaire. Une prochaine réunion définira les modalités de leurs interventions et les classes participantes.

***Actions des parents**

->Kermesse

Elle devrait avoir lieu le 29 juin si le nombre de parents participants est suffisant.

Suivra la soirée pizza.

4/Argent

Coopérative

A ce jour : **3355,64€**

Mais il convient encore d'y enlever les factures de nos spectacles (10€ * 92), la facture du musée des maisons comtoises, l'excédent à payer de Mouthe, ...

Les comptes de la coopérative doivent être clos pour le 31 août. Une information sera donnée à ce moment-là.

La vente de photos de classe a permis de récolter 371€.

Investissements municipaux

CREDIT FOURNITURES SCOLAIRES	20€ par élève
CREDIT SUBVENTION COOPERATIVE	17€ par élève (virement sur coopérative)
CREDIT ACHAT PAPIERS	100 ramettes de papiers par année (330€)
CREDIT FOURNITURES DIRECTION	100€

Subvention exceptionnelle Classe découverte	103€ par élève (42 élèves)
Subvention exceptionnelle Bus CM2	130€
Achat de 10 tables + 10 chaises	550€
Subvention exceptionnelle achat de manuels lié aux nouveaux programmes	Demande refusée
Subvention exceptionnelle Formation premiers secours	Mairie favorable à cette demande : des demandes sont en cours
Subvention de 8 bus pour l'année	1 000€ (varie selon les trajets)

Nouvelles demandes : (pour 2019 à reconfirmer en mairie)

- Investissement dans des bancs pour la cour : les bancs de l'amitié
- Chaises pour la salle de réunion.
- Investissement dans un panneau d'affichage que l'on placerait à proximité du poteau afin de préserver des affichages dans la durée et d'y placer les informations communes à la nouvelle école (devis estimé : 250€)

5/Travaux

- Posséder les clés des portails afin de pouvoir dans un premier temps fermer les portails existants (*portail city / portail poubelles / portail d'entrée*) et créer un vrai périmètre scolaire.
- Installation d'un portail avant afin d'assurer la sécurité (enceinte scolaire effective)
 - soit en amont vers la boîte aux lettres
 - Soit au niveau de l'accès handicapé.
 - soit sur la ligne blanche existante.
- Solutionner le trou dans la cour qui crée une zone dangereuse en plein milieu de la cour
- Travaux pour la rentrée pour un élève non-voyant (*feuille de préconisation du CREESDEV transmise à la mairie*)
- Composteur à installer à l'arrière (*le composteur est actuellement dans l'herbe des maternelles*)
- Lignage dans la cour (*jeux en plus / lignage de rang, ...*)
- Balles de tennis à installer sous les chaises de la salle d'arts (pour pallier à la difficulté du bruit)
- Goudronner le chemin entre la Longeau et le parking.

6/Constitution du bureau électoral 2018-2019

La date du scrutin n'est pas connue mais nous avons besoin de personnes pour tenir le bureau de vote car Mme PARRA LOPEZ sera en classe.

7/Questions diverses

- « Etant donné la fusion maternelle/primaire à la rentrée prochaine, la question des rythmes scolaires se pose à nouveau, d'autant plus que les parents de la maternelle avaient opté pour la semaine à 4 jours. Quand ce point sera-t-il traité? Le sondage auprès des parents devrait se faire à l'identique pour les 2 écoles et dans le cahier de liaison (Bon nombre de parents n'ont pas donné leur avis dû au procédé utilisé la première fois). »

Cette question des rythmes scolaires est une vraie question et notamment pour le premier conseil d'école de l'école primaire (maternelle + élémentaire) pour l'année 2018 afin de préparer la rentrée 2019.

Cette année, Monsieur le Maire a poursuivi l'organisation du temps scolaire comme il en avait la possibilité pour la rentrée 2018. Le choix a été de poursuivre la semaine de 4 jours et demi (mercredi matin) et de poursuivre les TAP.

Cela a été possible car la commune de Novillars a été l'une des premières communes à basculer en 2013 sur une organisation à 4,5 jours. Nos documents sont donc en décalage avec les autres écoles et nous sommes dans une situation dérogatoire.

-Pour la rentrée 2019, cette question devra être soulevée. Cette décision doit se prendre en prenant en compte l'avis :

-de l'équipe enseignante

-de la municipalité

-des parents d'élèves par le biais des représentants de parents d'élèves

-Il est rappelé que seuls les représentants de parents d'élèves et/ou la mairie peut réaliser des sondages auprès des parents.

- Une réflexion sera organisée à la rentrée.

- Dates du prochain conseil d'école : dans les 15 jours suite aux élections des représentants de parents d'élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.

Secrétaire de séance, Mme Dumanchin

Président de séance, Mme PARRA LOPEZ